

Intitulé de l'UE	Outils langagiers et leur didactique
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en enseignement section 2 - BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Anne-Marie DEHAESE	20	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Outils langagiers et leur didactique	20h	Anne-Marie DEHAESE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Outils langagiers et leur didactique : 20h de théorie

Langue d'enseignement
Outils langagiers et leur didactique : Français

Connaissances et compétences préalables
Outils langagiers et leur didactique S2B1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> ◦ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ; ◦ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ; ◦ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ; ◦ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ; ◦ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ; ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ; ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

1. définir tous les termes grammaticaux utilisés dans le référentiel FRALA;
2. d'expliquer toutes les règles grammaticales impliquées dans le référentiel FRALA;
3. d'établir une comparaison critique et réflexive entre la grammaire traditionnelle et le discours grammatical sous-jacent au susdit référentiel;
4. d'expliquer les concepts fondamentaux de la didactique du vocabulaire;
5. d'utiliser la didactique propre aux outils langagiers afin de concevoir des leçons appropriées au public cible de S2, de modifier ces leçons en fonction des contextes et des besoins individuels de chaque élève;
6. de créer des activités cohérentes en vue de faire acquérir toutes les notions requises; et
7. d'évaluer les réponses des élèves de manière formative

Contenu de l'AA Outils langagiers et leur didactique

- Didactique des leçons de grammaire, conjugaison, vocabulaire et orthographe spécifiques à la section 2
- Approche réflexive sur la langue et son enseignement

Méthodes d'enseignement

Outils langagiers et leur didactique : approche interactive, approche avec TIC

Supports

Outils langagiers et leur didactique : notes de cours, activités sur eCampus, Documents officiels + Teams

Ressources bibliographiques de l'AA Outils langagiers et leur didactique

- *Référentiel Français - Langues anciennes (FRALA)*
- *Le Discours grammatical*, Dan Van Raemdonck, 2024

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Outils langagiers et leur didactique : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Outils langagiers et leur didactique :
--

examen écrit

Année académique : **2024 - 2025**